

# LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Léon DUPONT LACHENAL

M. Laurent Rey

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1955, tome 53, p. 191-198

© Abbaye de Saint-Maurice 2012

# M. LAURENT REY

Le 7 avril dernier, mourait à Pully, dans le canton de Vaud, l'un de nos Anciens qui fut un haut magistrat et un ami fidèle. Pourtant, M. Laurent Rey était peu connu de la génération présente, à laquelle il fallut un peu de réflexion pour situer la place que le défunt occupa longtemps dans le pays, et pour en mesurer l'importance considérable. C'est la rançon de l'âge, s'il prolonge l'existence chère au cœur des proches, d'effacer le souvenir de l'action dans la mémoire assez courte du grand nombre... Laurent Rey appartenait à un temps révolu ; il était un survivant d'une époque que la dernière guerre a profondément enfoncée dans un passé lointain ; c'était une célébrité... d'autrefois.

Ce serait injuste, pourtant, de ne pas rendre l'hommage dû à un homme qui a rempli un demi-siècle de son activité bienfaisante et méritante au service de son Canton, qui fut un grand citoyen, un magistrat d'envergure.

Né à Vionnaz, en 1866, il resta toujours très attaché à ce village où son père, originaire d'Ayent, était venu se fixer et y acquit le droit de bourgeoisie. A dix ans, Laurent est envoyé au Collège de Saint-Maurice, où il commence par le commencement : en Préparatoire, une classe qui préparait à tout, aussi bien aux lettres qu'à la technique ou au commerce. L'année est longue, la plus longue qu'il ait connue : commencée le 11 septembre, elle se poursuit — sans vacances à Noël ni à Pâques, et *a fortiori* sans week-end de Toussaint, de Carnaval ou de Pentecôte — jusqu'au 21 juillet : dix mois et dix jours d'affilée... Aussi y a-t-il de l'effervescence parmi les collégiens qui, un jour, se mettent en grève : il fallut toute l'autorité du chanoine Abbet, plus tard évêque, pour calmer les têtes chaudes et ramener la paix.

C'était un dur apprentissage, à dix ans. Laurent Rey était encore un petit bonhomme, mais — il le rappellera plus tard — c'est lui qui menait ses camarades, tous ses camarades, avec son ami Joson Morand, parce qu'ils étaient tous deux... les plus petits du Collège et qu'on les avait placés une fois pour toute comme chefs de files...

A l'automne 1877, Laurent entre en Principes, où il trouve Raphaël Evéquo, futur président du Tribunal de Conthey. Evéquo, Morand, Rey : le trio d'amis est formé pour le Collège et pour la vie ! Les années se suivent, chacune avec un prix : le 3<sup>e</sup> en Rudiments, le 2<sup>e</sup> en Grammaire, le 1<sup>er</sup> en Syntaxe, et comme c'est le sommet de l'échelle, Laurent Rey reste 1<sup>er</sup> en Humanités et en Rhétorique. A deux reprises, il préside l'*Agaunia* : durant le premier trimestre de 1882-83 et le dernier de 83-84. La première fois, il n'a que seize ans : Bien jeune ! dira le *Vereinspapa*. « Mais la valeur n'attend pas... » Au Lycée, on ne travaille plus pour les prix, car la sagesse doit suffire : Evéquo et Rey arrivent en tête du peloton. C'est maintenant l'été 1884 : huit années ont passé, et le Collège ne monte pas davantage : depuis 1848, Physique est le privilège exclusif de Sion ! Rey va donc faire Physique dans la capitale. Et comme la capitale possède encore, à cette époque, une Ecole de droit, il poursuit ses études au pied des Deux Collines. Quand il a terminé ses semestres, Fribourg fonde son Université. M. Rey décide d'y aller passer une année pour parfaire sa formation.

Maintenant, il peut revenir au pays qui, sans tarder, fera appel à lui. A peine fini son Collège, n'a-t-il pas déjà apporté son juvénile enthousiasme à la fondation de la société de musique *Espérance*, créée en 1885 à Vionnaz ? Il en est même secrétaire en 1890-91. Et, plus tard, il lui manifesterait encore son attachement en lui faisant don d'un nouveau drapeau, en 1925. Dans le *cursus honorum*, Laurent Rey débute par un siège de conseiller dans sa chère Commune de Vionnaz, où il remplit encore la charge de juge.

Mais c'est au chef-lieu du District, dans l'avenante petite cité voisine, à Monthey, que notre juriste ouvre bientôt une Etude d'avocat-notaire, avec MM<sup>es</sup> Pierre Barman et Henri Bioley. Il y reprend aussi la direction de la Banque Turin, qu'il développe sous le nom de Banque Barman, Rey et C<sup>ie</sup>, et dont il fera finalement la Banque de Monthey. Officier des poursuites et faillites, conseiller communal, Rey fait sans retard sa trouée. Il s'affirme comme un chef de valeur, un entraîneur ardent et communicatif. « Modèle du fonctionnaire, actif, régulier en tout, travailleur assidu, écrit l'un de ses amis et condisciples, il a su, par son tact, s'attirer dans

ses délicates fonctions, l'estime et l'affection de tous ceux qui l'abordaient. »

Aussi bien, en novembre 1902, par un vote presque unanime, le Grand-Conseil l'arrache-t-il à son bureau de préposé aux poursuites pour en faire un Conseiller d'Etat (c'est le Pouvoir législatif qui désignait alors les membres du Pouvoir exécutif), en remplacement du regretté Achille Chappaz, qu'une mort prématurée venait d'enlever à son pays. M. Rey prend la tête de ce Département de l'Instruction publique que dirigeait M. Chappaz et y apporte, comme son prédécesseur, les ressources d'une vaste culture servie par une application énergique à la tâche et par les riches talents d'un esprit ouvert.

En saluant cette élection d'un Ancien de la Maison, les *Echos de Saint-Maurice*, en décembre 1902, se réjouissaient de voir accéder au poste d'honneur « un jeune, dans toute la force de l'âge et du talent, qui, pendant de longues années, pourra rendre au pays les services que la confiance publique attend de son activité »... Il est toujours hasardeux de faire des pronostics ! Deux ans après déjà, en 1904, M. Rey dépose sa charge ministérielle, et s'en va représenter le Valais au Conseil des Etats. Deux ans encore, et le parlementaire quitte sa stalle de la Chambre Haute pour reprendre sa liberté...

Et Monthey le reprend aussi. En 1903, alors qu'il siégeait au Gouvernement de Sion, il avait contribué avec joie à l'organisation du Tir cantonal qui fit date dans les annales de la cité des bords de la Vièze. Il y revient après son passage au palais de la Planta. Les luttes politiques sont ardues alors sur les rives de la Vièze et Rey en prend sa part. Il soutient la *Lyre*, qui vient de se séparer de *l'Harmonie*, en 1905, l'accord n'étant plus possible, ni en politique, ni en musique. Il collabore au *Nouvelliste*, journal de combat fondé en 1904. Président du Parti conservateur de son District, ce conducteur d'hommes, ce lutteur conduit les siens à un succès éclatant lors des élections législatives du 2 mars 1913. « Pour la première fois, écrit spirituellement Monsieur Edmond Donnet, dans une étincelante notice sur l'histoire de la *Lyre*, le District de Monthey affirme une nette majorité conservatrice et envoie à Sion une députation homogène. Le

lendemain, la *Lyre* participait avec amour, délices et chor-gues, à la triomphale journée de Troistorrents. Elle réjouit de ses accents vibrants la foule des vainqueurs qui entoure les chefs de la tribu : Moulai Laurent, le caïd Erasme (de Courten), Riri-Effendi (Henri Bioley), le prophète Isaac (Mar-clay), Babolon (Albert de Lavallaz) et quelques autres... » Plus tard, à l'âge où l'on tisonne dans les souvenirs, Moulai Laurent — pardon : Laurent Rey — dira : « On a donné des coups, on en a reçu, on a été chansonné... Les femmes n'étaient pas les moins décidées, et je ne jure pas de ne pas avoir été embrassé... » Le temps a coulé depuis lors, jetant du baume sur les anciennes blessures et opérant les rapprochements nécessaires entre hommes de bonne volonté.

La victoire de 1913 fait de son meneur le grand homme du Bas-Valais ; il ne tarde pas à se tailler une large place au Grand-Conseil, qu'il préside en 1916-17. Mais, une fois de plus, Rey se trouve à une croisée de chemins : pour succéder à Henri de Torrenté, le pays cherche un directeur à qui confier la Banque cantonale. Laurent Rey est pressenti, nommé en 1917 : il est maintenant *the right man in the right place*. Il restera à son poste durant un quart de siècle, réorganisant le grand établissement bancaire du Canton, faisant preuve de prudence, de lucidité, s'appliquant à l'étude des réalités économiques, ne marchandant pas son travail, et, finalement, il a la joie de voir son œuvre couronnée de succès et appréciée.

Mais le temps a marché : vingt-cinq ans de labeur, dans le silence, assez loin du forum pour ne pas compromettre sa gestion dans les jeux civiques, mais assez près encore pour suivre avec intérêt l'évolution du pays, dont il était naguère un artisan redoutable et qu'il continue de servir à sa place. Ayant passé soixante-quinze ans, M. Rey quitte la direction de la Banque cantonale le 31 mai 1942 et se retire à Monthey. Ses concitoyens l'envoient siéger à nouveau dans le Conseil municipal. Ce n'est qu'une halte. M. Rey va se fixer à Pully, sur les bords enchanteurs du bleu Léman..., où ses enfants, M. et Mme Pierre Jeanneret-Rey, sont heureux de l'accueillir à leur foyer et de l'entourer de leur affection. La vie, en effet, n'avait pas épargné M. Rey en creusant des vides autour de lui : M. Rey avait épousé M<sup>lle</sup> Gualino, de

Monthey, puis, après la mort de celle-ci, M<sup>lle</sup> Rappaz, de Monthey aussi, et qui précéda encore son époux dans l'au-delà. M. Laurent Rey eut, de plus, le chagrin de perdre trois de ses enfants, en particulier son fils Paul, mort en 1921, alors que tout semblait lui promettre un avenir brillant.



M. Rey a désiré reposer dans son cher Monthey. Là, pour l'accompagner jusqu'au cimetière qui surmonte l'église et étend sa paix au-dessus des bruits de la plaine industrielle, se rencontrèrent une dernière fois autour de Monsieur Laurent Rey, pour lui rendre un suprême hommage, une délégation officielle du Conseil d'Etat, formée de Messieurs Lampert et Gross, avec l'huissier revêtu du manteau aux couleurs cantonales ; M. Maurice Troillet, qui représentait le Conseil des Etats auquel le défunt avait appartenu ; les Autorités montheyssannes, en particulier M. Paul de Courten, conseiller national et préfet du District, et M. Joseph Maxit, vice-président de la Ville et peu après président du Grand-Conseil. Il y avait M. Oscar de Chastonay, le successeur immédiat de M. Rey à la tête de la Banque cantonale du

Valais, entouré de son Conseil d'administration au complet, de son Comité de direction et de la plupart de ses collaborateurs et agents. Le colonel Gollut, commandant de la Gendarmerie cantonale, était là aussi, avec un peloton de gendarmes en grande tenue, ainsi que les sociétés de musique la *Lyre* de Monthey et *l'Espérance* de Vionnaz, ainsi que la société des étudiants *l'Agaunia* de Saint-Maurice, auxquelles M. Rey avait donné tant de marques de sympathie agissante.

Par-delà la tombe, Laurent Rey laisse le souvenir de sa correction parfaite, d'un homme d'une intelligence remarquable et d'une haute probité. Quoi qu'il pût paraître à certaines heures de lutte, M. Rey était de nature portée à la réserve et à la modération, compréhensif, soucieux des valeurs supérieures : grandeur du pays, bien à faire, prochain à servir et aimer, convictions religieuses profondes et vécues. Aussi, par-delà les divergences momentanées, ce travailleur consciencieux et dévoué jouissait-il de l'estime de tous ses concitoyens.

Il témoigna toujours de son attachement à l'Abbaye de Saint-Maurice, où il se plaisait à rappeler qu'il avait fait ses études. Sa sœur cadette, devenue Religieuse de Vérolleiez sous le nom de Sœur Saint-Séverin, écrivait parfois, dans les premières années du siècle, des articles dans nos *Echos*. Devenue plus tard Supérieure de la Clinique Saint-Amé, elle a laissé le souvenir d'une femme de valeur, qui, surnommée Sœur Iceberg, avait la réputation de tenir le gouvernail d'une tête froide. Le frère reprit la plume délaissée de la sœur. Quand le chanoine Broquet rappela notre revue à la vie après une interruption de trois ans, Laurent Rey en salua la résurrection dans un vibrant article intitulé *Il y a échos et échos* (juin 1916), dans lequel il saluait l'écho des voix les plus dignes de respect : voix des ancêtres, voix de nos monts et de nos plaines, voix de nos foyers et de la patrie, voix de la justice, voix des Martyrs, voix de la charité... En 1919, en *Réponse à Ahumar*, pseudonyme qui ne cachait plus le chanoine Eugène Gross, M. Rey rappelait à son ancien professeur des souvenirs de quarante ans en arrière et dont il gardait la mémoire « comme s'ils dataient d'avant-hier »... : promenades, quelques frasques d'étudiants (le dortoir plongé dans l'obscurité totale par quelques chahuteurs qui avaient renversé les bougeoirs — car on s'éclairait encore aux chandelles

— vous souvenez-vous ?) et surtout la fameuse année de dix mois et dix jours, sans répit ni à Noël ni à Pâques ni à la Trinité : « *Mea sententia est* : vous l'admettez aujourd'hui, que c'était intolérable... mais le Gouvernement, *natus imperio*, tracassier par définition, n'en fait jamais d'autres. C'était, alors déjà, l'abus des pleins pouvoirs. » Ces souvenirs touchèrent M. le chanoine Eugène Gross, qui répondit à « son cher Laurent », mais en ne sachant trop comment lui dire... Bref, précise-t-il, « je te dirai vous ! »... car Laurent est devenu quelqu'un dans la république.

Il y a quinze ans (M. Rey était encore directeur de la Banque cantonale, mais déjà il approchait du terme), M. Rey nous remit de vivantes notes sur ses *Huit ans de Collège*. Elles ont paru dans notre revue en 1940 et elles ont fait les délices de nos lecteurs, de tous, croyons-nous, des Anciens parce qu'ils y trouvaient les dernières flammèches d'une époque disparue, — des jeunes parce qu'ils y découvraient des aventures de devanciers qui pourraient leur servir de caution au besoin... Nous venons de relire ces pages alertes, piquantes même, malgré le recul de soixante ans ! « Une époque quasi moyenâgeuse », dit leur auteur. « Le collège, dira-t-il aussi en concluant, ce n'est pas encore la vie, c'est la préparation à la vie, c'est le débroussaillage, le défoncement de la vigne, la plantation des barbues, leurs soins jusqu'à la troisième feuille ; c'est la pépinière, le greffage ; c'est le creusage des bisces et des canaux, l'ouverture des chemins. »

M. Rey avait conservé le goût du mouvement, des idées ; il avait le cœur à la bonne place, qui sait le prix de la fidélité, de la reconnaissance, de l'amitié, et il ne pensait pas que cela l'empêchât de se réjouir de tout ce qu'il trouvait de bon en son temps, car il avait aussi une « teste bien faite » comme le voulait Montaigne. « J'ai gardé de mes professeurs, écrit-il, de tous mes professeurs, le plus profond et le meilleur des souvenirs. »

Le temps des études, « le bon temps, c'est celui où l'on emmagasine un tas de choses, quelques-unes bonnes, beaucoup inutiles, de celles que l'on se hâte d'apprendre parce que jamais on n'en entendra plus parler, les logarithmes, le grec, etc. C'est l'époque où l'on se croit savant, où l'on ne sait pas encore que l'on ne sait rien... ». Mais le progrès d'hier, c'est le passé d'aujourd'hui. « Les jeunes vont, viennent,

nous bousculent ; avant longtemps, ils seront eux-mêmes bousculés par d'autres... »

Alors que les années ont passé, vient le temps des souvenirs. Ceux de Laurent Rey sur ses années de jeunesse sont charmants : on ne s'ennuie pas à leur lecture. A-t-il aussi écrit des souvenirs de sa vie ? Ce serait sans doute de jolies pages et qui vaudraient d'être publiées si elles existent... De la jeunesse à l'âge mûr il n'y a qu'un pas, et un second sépare à peine l'âge mûr de la vieillesse. Puis de la mort. C'est la dernière leçon que nous donnent la sagesse et l'indulgence de cet Ancien du Collège abbatial, qui fut un chef, un magistrat, un homme qui tint un rôle dans l'histoire du Valais — et qui demeura toujours un ami de la vieille Maison grise d'Agaune, qui ne dédaigna pas de se faire, à plus d'une reprise, un collaborateur de nos *Echos*. Il a droit à tout notre respect.

L. D. L.